

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*

Capitalisation des résultats du Programme Opérationnel Maritime France-Italie 2007-2013

Cluster innovation et compétitivité

Cagliari, 16 octobre 2013

Rapport de l'animateur Federico Bussi
avec la contribution de l'expert Alma Cardi



Le séminaire de capitalisation du cluster « innovation et compétitivité » du Programme Italie/France Maritime 2007-2013 s'est déroulé une journée entière selon le programme suivant :

9h30- 10h00	Accueil des participants
10h00- 10h30	Introduction Bienvenu et présentation du processus de capitalisation AGU Expert méthodologue- Paolo Parrini
10h30- 13h00	Capitaliser nos expériences : les bonnes pratiques du PO Maritime 2007-2013 Présentation de la session Animateur - Federico Bussi L'identification des bonnes pratiques : session participative
14h00- 16h00	Capitaliser pour le future : première consultation sur Maritime 2014-2020 Les défis de la programmation 2014-2020 et anticipation des objectifs du futur programme Federica Alcozer - experte AUG Contributions pour les travaux de la Task Force Maritime 2014-2020 : session participative- Animateur Federico Bussi
16h00- 16h30	Conclusions

Ce rapport constitue la synthèse de la discussion des deux sessions participatives menées par l'animateur : celle du matin intitulée « Capitaliser nos expériences : les bonnes pratiques du PO Maritime 2007-2013 » et celle de l'après-midi intitulée « Capitaliser pour le futur : première consultation sur Maritime 2014-2020 »,

Session n. 1 Capitaliser nos expériences: les bonnes pratiques du PO Italie/France Maritime 2007-2013

Au cours de cette séance plénière l'animateur a invité les porteurs de projets à indiquer les principaux facteurs de succès et les principaux points critiques par rapport à trois « dimensions exemplaires »:

- implication des acteurs-clé du territoire et dimension transfrontalière,
- utilisation de l'innovation par les utilisateurs finaux,
- impact sur le territoire.

Selon la méthode participative adoptée au cours du séminaire, les participants ont indiqué leurs réponses sur des fiches et les ont clarifiées à l'oral. Le résultat final du travail est reporté dans la tableau 1,

Ci-dessous est présentée une synthèse des idées fournies par les porteurs de projets.

En ce qui concerne l'**implication des acteurs-clé et la dimension transfrontalière**, les facteurs de succès cités sont:

- produits / services / problèmes communs (ex. vin Vermentino, laine, applications mobile, herbes médicinales, désinfestation contre les facteurs de diffusion des maladies vectorielles, matrice de financement); en ce sens, le Programme a permis aux partenaires transfrontaliers de travailler sur un unique aspect, commun aux territoires de l'espace de coopération ;
- périodicité des réunions et des rencontres de partenariat et suivi continu (particulièrement efficace par rapport au contrôle des maladies vectorielles) ;
- collaboration entre Universités et Administrations locales : les critères de sélection des projets ont « obligé » le monde de la recherche à coopérer avec les administrations de gouvernance locale ;
- expérimentation de systèmes de gouvernance multi-niveaux ;
- existence au sein du partenariat d'un ample éventail de compétences techniques et institutionnelles ;
- correcte interprétation du concept de cohésion au sein de l'espace de coopération ;
- capacité des Régions de réintroduire les opportunités du Programme de coopération au sein de leur propre programmation.

En revanche, certains points critiques ont été mentionnés:

- continuité et pérennité des partenariats/réseaux ;
- difficulté de participation directe des PME aux projets (souvent à cause de l'impossibilité d'anticiper les fonds) ;
- faible visibilité des programmes communautaires dans les territoires ;
- intégration difficile entre sous-projets dans le cadre d'un projet stratégique ;
- changement de partenaires au cours de la réalisation des activités du projet ;
- faible intégration entre les interventions menées dans les différentes régions, qui rassemblent plus à une « somme » dont la valeur ajoutée transfrontalière est difficilement visible ;
- difficulté de communication entre partenaires du même territoire ;

- reprise de thèmes déjà abordés dans les appels à projets précédents ou dans les P.O. régionaux ;
- difficulté de créer des produits communs en raison de différences législatives et socio-économiques (par exemple l'expérience avortée de créer une unique « Routes des Vins ») ;
- difficulté de mobilité entre les régions de l'espace de coopération (spécialement au niveau des régions insulaires).

Concernant l'utilisation de l'innovation par les usagers finaux, le principal facteur de succès pour le Programme Maritime 2007-2013 est d'avoir débuté la promotion d'une expérience innovante de collaboration entre Administrations locales, pôles de recherche et de compétences, PME, en introduisant des aspects nouveaux par rapport aux pratiques effectuées au sein des P.O. régionaux.

En ce qui concerne les points critiques, la faiblesse principale est représentée par la difficulté d'implication des entreprises, ce qui rend difficile le transfert de l'innovation.

En thème d'impact sur les territoires, certains projets ont produit un impact majeur au niveau de l'innovation sociale et institutionnelle (par exemple en favorisant une meilleure qualité du service de restauration scolaire), mais il reste difficile et prématuré d'envisager un impact des projets sur la compétitivité des entreprises et des systèmes économiques en général.

Tableau 1. *Facteurs de succès et points critiques du projets du cluster « innovation et compétitivité » du Programme Italie/France Maritime 2007-2013*

FACTEURS DE SUCCES		
Acteurs-clé	Utilisation des usagers finaux	Impact sur les territoires
Administrations publiques et producteurs Projet : VERTOURMER	Entreprises intéressées à la promotion	Participation directe des entreprises et des familles
Réunions de suivi sur le territoire (protocoles communs)	Apps, expositions et vitrines	Diffusion et transfert culture d'entreprise
Relations établies avec les autorités locales Projet : VAGAL	Redécouverte et valorisation de la biodiversité en termes économiques Synergie entre le public, les entreprises et la recherche	Pertinence des actions du projet pour répondre aux besoins du territoire
Partenariat multi niveau, méthodologie de gouvernance Projet : INNOLABS	Formation des opérateurs, conférences scientifiques, site internet, télévision commerciales, brochures	Implication nécessaire du système productif Projet : VAGAL
Bonne coopération entre les partenaires Synergie avec les centres de recherche Projet : ARCIPELAGO MED	Produits des projets, méthodologie commune	Produits impactent tous les territoires et sont durables Projet : INNOLABS, INNOLABS++
Création d'un partenariat stable et consolidée	Sensibilisation accrue du rôle des opérateurs économiques	Amélioration de la qualité du service, des produits de qualité

	dans la chaîne d'approvisionnement Projet : MARTE+	
Collaboration interpartenariale Projet : MARTE+	Portail des produits typiques, valorisation des produits alimentaires	Agrégation opérateurs Opportunités de promotion et la vente Projet : MARTE+
Présence au sein du partenariat de toutes les capacités techniques et institutionnelles pour le développement du projet	Utilisation des résultats du projet	
	Matrice de financement Projet : INNOLABS	
POINTS CRITIQUES		
Acteurs-clé	Utilisation des usagers finaux	Impact sur les territoires
Difficultés pour les acteurs d'anticiper les ressources	Insuffisante capacité de réseau par les entreprises	Présence sur le territoire des activités productives Projet : VERTOURMER
Faible coordination multi niveau	Difficulté agrégation des entreprises locales	Exclusion de zones internes
Absence de concertation	Difficile d'impliquer les entreprises Application opportune des aides d'État au programme Projet : VAGAL	Nécessité d'une plus grande implication Projet : MARTE+
Réseau consolidé	Faible capacité d'accueil de la part des opérateurs économiques	Faible visibilité des actions de dissémination
Manque de systématisation du système de communication	Procédures administratives compliquées	Insuffisante collaboration avec sujets territoriaux
Difficile intégration entre les sous-projets Projet : MARTE+	Utilisation locale des produits Projet : INNOLABS	Transfert des résultats dans l'espace de coopération Projet : INNOLABS
Accords entre les universités	Difficulté de diffuser les résultats Projet : MARTE+	
Difficultés de consolider le partenariat du projet dans un réseau stable Projet : UCAT		
Manque d'implication du niveau politique Projet : ARCIPELAGOMED		
Faible intégration de modèles et de systèmes d'exploitation = nombre d'actions et hors projet		
Difficultés de dialogue avec le		

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*

territoire, difficultés de
concilier l'intérêt privé avec
l'initiative publique

Pas d'implication des
entreprises



Session n.2 « Capitaliser pour le futur: première consultation sur Maritime 2014-2020 »

Au cours de cette deuxième session, l'animateur a invité les porteurs de projets à suggérer, dans le cadre des nouvelles priorités d'investissement retenues par la Task Force de préparation du Nouveau Programme Maritime 2014-2020 (notamment les priorités 3.A. sur la création des nouvelles entreprises et le soutien aux entreprises existantes, la 3.B. sur les modèles d'internationalisation, la 3.D. en thème de soutien aux processus de croissance et innovation et les priorités d'investissement qui relèvent de l'Objectif Thématique 8 sur la mobilité et l'emploi) des exemples d'actions et de bénéficiaires.

Les indications des porteurs de projets ont été les suivantes :

- faire référence aux 10 concepts fondamentaux qui inspirent la politique européenne en thème des PME (Small Business Act)
- améliorer les conditions des territoires en thème d'innovation, en favorisant l'expérimentation de nouvelles modalités d'intégration publique-privé (par exemple les contrats pre-commerciaux pour l'innovation, à travers lesquels les administrations locales transfèrent des ressources financières aux PME et celles-ci rendent aux administrations les éventuels revenus en termes de royalties)
- assurer la synergie entre les dispositifs de l'article 185 du règlement UE (Traité de Lisbonne, FESR) et les instruments mis à disposition par les programmes de coopération transfrontalière, en impliquant les universités sur le thème de l'innovation
- cibler les décisions du nouveau Programme par rapport à la réalité entrepreneuriale de Régions telles que la Sardaigne et la Corse, qui montrent des problèmes d'accessibilité et de sous-dimensionnement des unités productives ;
- soutenir le développement des réseaux et/ou d'association d'entreprises ;
- évaluer d'une façon soignée les dispositifs en faveur des entreprises : dans certaines Régions, par exemple, le crédit sans retour n'a pas été efficace car les entreprises étaient tenues à cofinancer ce montant, lorsque les initiatives de microcrédit, bien gérées, ont été plus efficaces ;
- favoriser l'accès au crédit pour les PME en utilisant aussi des instruments tels que le Fonds de garantie, en s'appuyant sur les consortium de crédit des corps associatifs, ou le « de minimis » ;
- créer un réseau des services intégrés surtout de type financier, en utilisant les ressources des Fondations bancaires ;
- considérer les restrictions législatives qui rendent difficile l'expérimentation de modèles innovants de business au sein des programmes financés par des fonds publics ;
- envisager les nouveaux secteurs où relancer et/ou développer la création d'entreprises, par exemple le secteur social, où il est possible de mettre en valeur l'existence de réseaux déjà consolidés ;
- mettre en réseau les pôles de compétences des différentes régions de l'espace de coopération ;
- expérimenter une progressive intégration des interventions en faveur des entreprises, parmi lesquels le « venture capital », très adapté à la dimension « micro » des PME des régions du Programme ou le système « hire a brain » qui permet aux PME d'utiliser des ressources professionnelles de caractère innovant.

En conclusion de la session, l'expert méthodologue du processus de capitalisation a synthétisé

les considérations des participants comme suit :

- la difficulté d'impliquer les entreprises dans les projets ne peut être affrontée que par leur mise en réseau ou associations etc. : dans ce cas, la dimension transfrontalière se placera au niveau des éléments communs que ces PME partageront dans l'espace de coopération ;
- la complémentarité avec les Programmes Opérationnels régionaux est un facteur-clé : en ce qui concerne la création d'entreprises cet aspect devient de plus en plus évident ;
- par rapport au crédit, il serait opportun d'envisager des instruments complémentaires à ceux qui existent déjà au niveau régional, en tenant en compte des diversités des besoins des différentes régions du Programme ;
- la nécessité d'intégration entre les pôles de recherche et de compétences des différentes régions ;
- l'opportunité d'envisager un système de développement intégré entre institutions publiques, secteurs traditionnels et innovation dans le cadre d'une stratégie générale de gouvernance au niveau local.